

 uniterre



JUIN 2023
N° 3 68^e ANNEE
EDITION SPECIALE

WWW.UNITERRE.CH

 uniterre

PLACE AUX FEMMES
dans la vie du travail

COMMISSION FEMMES
Nous, les femmes et nos souhaits

AMÉLIORER LA CONDITION
des femmes

PARENTALITÉ
et agriculture

LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT

PLACE AUX FEMMES

EDITORIAL

VALENTINA HEMMELER MAÏGA
DIRECTRICE DE L'OFFICE CANTONAL
DE L'AGRICULTURE ET DE LA NATURE

"Comment faites-vous dans un monde essentiellement masculin?"

Etant active depuis 20 ans dans la défense professionnelle, la vulgarisation agricole puis l'administration cantonale, c'est la question qui m'est régulièrement posée. L'enjeu est dans le positionnement et la place que les femmes s'autorisent à prendre pour être traitées d'égal à égal. Ne pas jouer le jeu des hommes qui occupent l'espace en parlant trop longuement pour exprimer un point de vue qui peut être verbalisé en quelques phrases. Être synthétique et percutante dans les propositions et écouter et tenir compte de celles des autres; ce sont souvent les qualités qui caractérisent les femmes et qu'il faut mettre en avant. Faire sa place, c'est aussi, il faut l'admettre, ne pas laisser passer certains propos ou attitudes et renvoyer la balle de manière ferme. Les règles sont ainsi posées.

Les paysannes, au profit du changement générationnel, sont de plus en plus nombreuses à la tête des fermes, même si elles sont aujourd'hui encore largement minoritaires. Cela ne doit pas les empêcher de s'investir dans les comités associatifs ou dans les commissions agricoles mises en place par les cantons ou la Confédération. Le Grand Conseil genevois a d'ailleurs récemment adopté une loi qui impose, dès 2024, la présence d'au moins 40% du genre le moins représenté dans une commission. En tant que femmes, nous apportons souvent un regard différent sur les enjeux agricoles: une écoute plus attentive des attentes de la population, une préoccupation particulière quant aux besoins de la nouvelle génération de paysannes et de paysans et sur le partage des responsabilités au sein du couple, une sensibilité environnementale plus élevée. Et la diversité des points de vue contribue à la richesse des débats, en particulier dans un milieu professionnel encore souvent caractérisé par un schéma familial et entrepreneurial traditionnel. Si les femmes sont aujourd'hui nombreuses dans l'administration, elles restent encore minoritaires dans le cercle des cadres supérieurs. Une meilleure représentativité ne peut passer que par le "droit" à un temps partiel, même pour des postes à haute responsabilité. Cela ne pourra être que bénéfique aux femmes, mais aussi aux hommes, afin de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. En effet, les journées sont longues et intenses et ce n'est réalisable que si le conjoint s'implique fortement dans les tâches familiales. Il n'en reste pas moins que la charge mentale demeure: "ai-je inscrit les enfants aux camps de vacances, pris rendez-vous chez le pédiatre, les devoirs sont-ils finis, ai-je consacré suffisamment de temps de qualité à ma famille, à mon conjoint, à mes enfants, à mes parents... et à moi?". Assurément, le défi actuel est de pouvoir se réaliser sur les plans personnel, familial et professionnel dans un équilibre à trouver, voire à revendiquer.

Mais aucune hésitation, occupons l'espace, il ne nous sera pas donné spontanément. •




uniterre

Pour ce numéro spécial, à l'occasion de la grève féministe du 14 juin 2023, des femmes de la Commission Femmes d'Uniterre ont été interrogées sur leurs souhaits. Nous avons sélectionné quelques réponses. Merci à toutes celles qui ont participé. Ulrike.

COMMISSION FEMMES

A l'occasion de la grève féministe du 14 juin 2023, nous avons souhaité donner la parole à Anne Challandes, paysanne dans le canton de Neuchâtel, juriste de formation, et présidente de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales depuis 2019.

"AMÉLIORER LA CONDITION DES FEMMES EST UN TRAVAIL DE TOUS LES JOURS"

PROPOS RECUEILLIS PAR VANESSA RENFER
PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Anne, la grève féministe approche à grands pas, dans quelle mesure l'USPF est-elle impliquée ?

Chaque année la question se pose, naturellement. Cependant, nous n'y participons pas en tant que tel. Nos activités portent sur la représentation des intérêts de nos membres, et nous estimons que notre travail quotidien participe à l'amélioration de la condition de toutes les femmes, différemment qu'en manifestant dans la rue. Je me bats tous les jours pour les femmes. Mais je pense que les deux modes d'action ont un impact et sont probablement nécessaires. A l'occasion de la grève, nous souhaitons surtout encourager les femmes à s'engager dans les organisations, agricoles ou non, et dans les institutions politiques, ceci afin d'attirer l'attention sur les préoccupations des femmes.

Quelles activités l'USPF mène-t-elle en particulier ?

Nous entretenons des contacts étroits avec les autres grandes associations féminines de Suisse, comme alliance F ou l'Association faitière des femmes d'utilité publique. Et nous venons de rouvrir notre plateforme électorale pour les élections fédérales de cet automne. "Plus de femmes en politique" est un projet important qui met en valeur les candidatures féminines, sans distinction de partis. C'est un moyen fondamental à nos yeux pour avancer vers l'égalité hommes-femmes.

Nous prenons régulièrement position sur des sujets qui dépassent le cadre de l'agriculture, mais qui touchent les femmes de façon générale, cela dans l'intérêt de toutes les femmes de l'espace rural.

Que réponds-tu aux critiques concernant la formation de la paysanne ? Est-ce qu'elle ne cimente pas hommes et femmes dans leurs rôles ancestraux ?

C'est une question qui revient souvent. Ce que je constate surtout, c'est qu'il faut se pencher sur le détail du contenu de cette formation. Je tiens à rappeler que c'est une formation supérieure de niveau brevet. Les personnes qui la suivent le font après une formation initiale, dans le domaine de l'agriculture ou ailleurs, et avec l'expérience pratique de la tenue d'un ménage agricole. Elle est bien plus complète et poussée que la représentation qu'on s'en fait trop souvent. De plus, le fait qu'elle soit organisée en modules permet aux personnes de la suivre tout en assumant leurs tâches au quotidien, que ce soit au niveau privé ou professionnel. Elle octroie une reconnaissance professionnelle, et donne droit aux paiements directs, ainsi qu'à l'aide initiale et aux crédits d'investissements. Ce sont des avantages importants, qui permettent d'acquérir un titre et un statut, en particulier pour les partenaires.

L'emploi du terme "paysanne" genre la formation...

L'intitulé exact est "paysanne/responsable de ménage agricole". Cela étant, je pense qu'il faut bien réaliser que le terme employé est une chose, et ce que la société projette sur ce terme en est une autre. Il arrive parfois qu'un média souhaite une photo en costume traditionnel ou qu'on nous demande de le porter pour une occasion. La vision de la réalité peut être partielle, basée sur un ou deux exemples seulement. De plus, est-ce que cela veut dire qu'il faut carrément supprimer

la notion même de paysanne ? Franchement, je ne suis pas sûre que cela apporte un réel bénéfice. J'estime même que ce serait une perte.

J'en profite pour préciser que jusqu'à maintenant, un seul homme a suivi la formation complète, et il tient à ce titre de paysanne ! Par ailleurs, de nombreuses personnes, hommes et femmes, suivent l'un ou l'autre module. Nous avons de bons retours de personnes en formation d'agriculteur-riche et qui suivent un de nos cours en matière d'économie familiale.



Malgré tout, la société évolue !

Oui, évidemment, mais il n'est pas si aisé de changer les choses, quand bien même on y travaille tous les jours. L'USPF compte plus de 50'000 membres, avec des sensibilités très diverses. On ne peut pas contenter complètement tout le monde, mais on peut considérer qu'on est sur une voie pas si fautive s'il y a des mécontentes à chaque extrême.

Y a-t-il le projet de faire évoluer la formation ?

Oui bien entendu, mais on ne pourra s'atteler à ce projet qu'après la révision de la formation initiale, qui est en cours. Le brevet de paysanne sera révisé dans le cadre de la révision de la formation supérieure. L'USPF sera partie prenante de cette révision, tout en sachant qu'il existe un cadre légal qui règle les différentes formations en Suisse, et qu'on ne peut ni y déroger, ni s'y substituer. Le travail de réflexion est déjà en cours, et nous devons nous poser les bonnes questions : ce qu'il faudra garder, ce dont on pourrait se défaire. L'analyse portera sur les besoins effectifs, sur le nom, sur la pondération des différents modules. J'aimerais tout de même rappeler que cette formation est l'une des rares qui enseigne l'économie familiale en tant que telle (NdI : avec la formation de Gestionnaire en intendance, par exemple). Que ce soit un homme ou une femme, quelqu'un doit assumer ces tâches au sein d'une ferme, et ces compétences et connaissances sont réellement utiles. Et elles le sont non seulement au sein même du ménage, mais dans bien des cas, elles peuvent être transférées à l'activité agricole.

A l'ère de l'égalité hommes-femmes (espérée ou réalisée), est-il encore pertinent de maintenir une entité féminine distincte ?

Si cette question venait sur le tapis un jour, il faudrait y réfléchir très sérieusement. Il peut y avoir des avantages, la collaboration est souvent bénéfique, mais les inconvé-

nients devraient être soigneusement évalués. Je trouve important, fondamental même, de jeter un œil en arrière et de comprendre d'où l'on vient. La première association de paysannes a vu le jour en 1918 à Moudon. L'Union des paysannes suisses, devenue par la suite USPF, a été fondée en 1932. A cette époque, l'écrasante majorité des conjoints étaient des conjointes, et c'est encore le cas actuellement. Le nombre de femmes qui sont aujourd'hui cheffes d'exploitation est en constante progression, et c'est réjouissant. Mais je suis convaincue qu'une entité comme la nôtre est nécessaire. A travers nos réflexions, nous prenons position sur des sujets dont l'USPF ne se préoccupe que de façon très marginale, ou sous un autre angle : la révision de la LPP et précédemment, la couverture sociale du conjoint, pour ne citer que cela. Nous n'avons pas non plus toujours les mêmes recommandations de vote.

Est-ce que les femmes auraient suffisamment de poids et d'indépendance dans le cadre d'une seule et unique organisation ? Il faudrait dans ce cas mettre sur pied un organe ou des groupes de travail liés à des thèmes spécifiques. Pour le moment, j'estime que l'USPF a toute sa légitimité.

Anne, le mot de la fin ?

L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales s'engage activement dans une palette large et variée d'activités : la formation de la paysanne, l'alimentation et l'économie familiale, ainsi que la politique agricole et la politique familiale et sociale. La composition de nos membres est également variée ce qui apporte une grande richesse et un réseau très étendu dans l'agriculture, dans la population et jusqu'à la politique fédérale. Ainsi, nous avons une force d'action importante, appréciée et écoutée. Les questions féminines et d'égalité sont en bonne place dans notre programme d'activités, à la mesure des progrès qu'il reste à accomplir. Notre site internet et nos publications (Facebook et Instagram) méritent un détour ! •

* Photo mise à disposition.

VISITEZ NOTRE SITE:
www.paysannes.ch



NOS SOUHAITS



Je souhaite qu'à l'avenir, une semaine de 45 heures soit également réaliste dans l'agriculture et que l'on puisse bien en vivre. En tant que cheffe d'exploitation, paysanne, employée agricole... Car le travail que nous fournissons n'a pas moins de valeur qu'un autre. Je veux aussi ressentir cette estime dans mon revenu. Je ne peux pas vivre uniquement d'idéologie et de passion. Ramona

"EN TANT QUE FEMME, IL NOUS FAUT PROUVER DE QUOI L'ON EST CAPABLE"

KATHARINA SCHATTON, SECRÉTAIRE D'UNITERRE
EMILIENNE HUTIN, VIGNERONNE

Dardagny, un petit village entouré de vignes dans le canton de Genève. Un doux soleil de mai brille sur le panneau rouge qui indique le chemin de la cave "Les Hutins" au détour d'une rue. Quelques centaines de mètres plus loin, le premier vignoble s'ouvre déjà à côté du vieux bâtiment en pierre de la famille Hutin. Une voiture arrive.

"Avec ces vêtements, je n'ai pas vraiment l'air d'une vigneronne", rigole Emilienne Hutin Zumbach en descendant de sa voiture. Elle revient tout juste d'un rendez-vous en ville, explique-t-elle, avant d'installer deux chaises pliantes et une table sur la terrasse. Autour d'une tasse de café, elle raconte comment elle en est arrivée aux vignes, ce que l'on doit vivre en tant que viticultrice sur le marché hebdomadaire et pourquoi des prix équitables pour les producteurs et productrices sont le premier pas vers une agriculture durable.



OBJECTIF : TRAVAILLER LA TERRE. "Après la maturité gymnasiale, je voulais vraiment faire quelque chose dans le domaine pédagogique ou alors devenir sage-femme. J'ai travaillé quelques mois à Londres en tant que bénévole où j'ai par exemple organisé des activités pour les enfants des quartiers défavorisés. J'ai vraiment apprécié cette période", raconte Emilienne Hutin Zumbach "Mais après, je me suis dit : avant de commencer une formation dans ce domaine, j'aimerais faire un stage chez un vigneron. Il y avait quelque chose qui m'attirait dans l'agriculture". Aussitôt dit, aussitôt fait : Emilienne s'est engagée dans une exploitation du village voisin. "C'est là que l'aventure a commencé", affirme-t-elle. Avec peu de connaissances préalable de la viticulture. Elle savait seulement que "j'avais envie de travailler la terre pour obtenir à la fin un produit fini de mon travail. Mon amour pour le vin n'était pas si grand, même si le vin a toujours eu sa place dans ma famille. Le travail avec la terre et les vignes était plus important pour moi".

Pour son père, c'était plutôt surprenant. Il est venu après d'autres expériences professionnelles rejoindre son frère sur le domaine familial et de ce fait, ne possédait aucune terre agricole. Emilienne a interrompu son stage à l'arrivée de ses enfants. Elle a ensuite étudié l'œnologie et a travaillé plusieurs années dans le domaine viticole familial "Les Hutins". Après une gorgée de café, elle poursuit : "En 2008, j'ai ensuite repris la partie de l'exploitation de mon oncle en tant que locataire en association avec mon père qui, lui, louait les vignes des cousins. Il n'y a donc jamais eu la situation classique où les parents transmettent la ferme à leur enfant". En 2014 son père a pris sa retraite et depuis, elle a repris le tout en fermage maintenant ainsi une entité construite sur plusieurs générations mais sans être propriétaire. "Ce n'est pas du tout que je veuille absolument devenir propriétaire de la terre. Mais notre travail s'inscrit dans un horizon temporel large de plusieurs décennies. Ce serait déjà plus simple si, en cas de changement, comme le développement d'une agroforesterie, je ne devais pas à chaque fois demander au propriétaire de la parcelle. Mais un achat n'est envisageable que si nous pouvions acquérir l'exploitation à sa valeur de rendement et non au prix du marché".



SE DÉBARRASSER DE LA BARBIE DE SERVICE. Le directeur de l'école qu'Emilienne a fréquentée pour sa formation était au début un peu sceptique quant à la capacité d'une femme à exercer ce métier. Ses collègues de travail, en revanche, n'ont rien laissé paraître. "On ne m'a jamais mis de bâtons dans les roues. Malgré tout, j'ai toujours eu l'impression de devoir prouver, plus que mes collègues masculins, qu'en tant que femme, j'étais à la hauteur de la charge de travail, que je pouvais travailler dehors par tous les temps - que j'en avais les capacités". Même après sa formation, Emilienne a encore ressenti de temps en temps le fait que les femmes vigneronnes sont plutôt l'exception. "Sur le marché, il était parfois difficile d'être traitée avec respect. J'ai dû me débarrasser de l'image de la Barbie de service et faire comprendre aux gens que c'était vraiment moi qui produisais le vin que je vendais". Récemment, en discutant avec de jeunes viticultrices, elle a également réalisé autre chose : "Au fil des ans, j'ai en quelque sorte mis de côté une partie de ma féminité. C'est un peu cliché, mais je ne voulais pas qu'on la voie trop et je ne portais par exemple que rarement des jupes. Heureusement la nouvelle génération est plus libre à ce sujet et moins exposée à la pression".

L'ÉQUILIBRE DÉLICAT ENTRE SALAIRES ÉQUITABLES ET PRIX DE VENTE.

La famille Hutin exploite les 19 hectares de vignes depuis cinq générations déjà. Alors qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'exploitation cultivait encore des céréales et élevait du bétail, elle vit aujourd'hui quasiment exclusivement de la culture de la vigne et de la transformation en vin, les céréales étant une toute petite part du revenu. La directrice de l'exploitation a cinq employés, y compris son fils. Elle se charge principalement des vinifications et de la commercialisation et vient en renfort à la vigne dès qu'elle le peut. "La diversité de notre profession est incroyable. Le contact avec les client-es est pri-

mordial afin de parler et d'expliquer ce que nous faisons ici". Mais bien sûr, même chez les Hutins, tout ne se déroule pas toujours sans problème : "C'est simple : la production de denrées alimentaires n'est pas rémunérée à des prix justes et équitables". Le vin s'en sort encore mieux que d'autres secteurs, comme celui des céréales. En outre, Emilienne et son entreprise ont l'avantage d'assumer elles-mêmes la transformation de leurs produits. "Mais en général, il y a toujours un manque de transparence et une pression sur les prix au sein des chaînes de valeur et les coûts de production ne font qu'augmenter. La viticulture est en outre très gourmande en main-d'œuvre. Je veux payer des salaires équitables à mes employé-es, mais le coût de la vie à Genève est encore plus élevé par rapport à d'autres régions. Parallèlement, le respect de l'environnement dans l'agriculture a aussi un prix. Nous vendons certes notre vin plus cher que nos ancêtres, mais nous avons tout de même une marge bénéficiaire plus faible. Je n'ai malgré tout pas envie de faire de nos produits des produits de luxe que les personnes au budget plus modeste ne peuvent pas s'offrir".

Ces problèmes ne diminueront pas pour les générations futures. "Mon fils travaille plus d'heures par semaine que ses amis, ayant un CFC équivalent, et a pourtant un salaire plus bas. Il mène une vie plutôt simple, mais s'en sortir à Genève avec un tel salaire ou même fonder une famille le préoccupe. Mais il réalise aussi la chance d'évoluer dans un tel environnement.

"UNITERRE SE POSE LES BONNES QUESTIONS" Malgré ces thèmes sérieux et parfois déprimants, les merles continuent de chanter dans les arbres autour de la terrasse. "Nous sommes déjà bien ici, beaucoup de gens sont très attachés à la campagne et à l'agriculture. Dans les grandes villes, ce lien se perd de plus en plus et on oublie que l'agriculture, c'est la vie. S'il n'y a pas de gens pour travailler la terre, il nous manque le maillon le plus important de la chaîne. Il faut reprendre conscience que nos aliments ont un prix, que les paysans et les paysannes ne sont pas des boucs émissaires qui polluent la nature, mais qu'ils assurent littéralement notre subsistance. Nous ne sommes pas des jardinières paysagistes, ni des employé-es de bureau à qui il faudrait toujours donner plus de tâches administratives".

Si elle est membre d'Uniterre en raison de ces revendications? Elle répond par l'affirmative. "Bien sûr que oui. Uniterre se pose les bonnes questions et mène des actions en lien avec mes convictions". La tasse de café est vide, les oiseaux chantent encore, le travail continue. La lutte pour des prix équitables et pour une meilleure reconnaissance des femmes dans l'agriculture, aussi. •

VISITEZ NOTRE SITE:
www.domaineshutins.ch



SANS PROTECTION DU CLIMAT, PAS D'AGRICULTURE

KATHARINA SCHATTON
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le collectif "Avocat.e.s pour le Climat" a commencé l'année dernière à rédiger une plainte contre la Confédération. Son contenu: la Suisse reste inactive en matière de protection du climat et ne prend pas ses responsabilités au sérieux. L'agriculture est particulièrement touchée par les effets du changement climatique. Une partie de la plainte consiste donc à obtenir un dédommagement symbolique pour les pertes de récolte ou la perte de valeur des terres. La seconde partie réclame des mesures efficaces de protection du climat afin de limiter les dommages futurs.¹

PLUSIEURS AGRICULTEUR-RICES ET ORGANISATIONS DE TOUTE LA SUISSE, dont Uniterre, se sont joints à la plainte. Christine Schwaller, de la ferme bio Seebeli à Wienacht-Tobel (Appenzell Rhodes-Extérieures), a également répondu à l'appel du collectif d'avocat.e.s. Depuis deux ans, sa ferme est en grande partie gérée en tant qu'agriculture solidaire (Solawi) avec quatre jardinier-ères/maraicher-ères. Les surfaces restantes sont utilisées pour l'élevage de brebis et de poneys ainsi que comme surfaces de promotion de la biodiversité. En compagnie d'un des jardiniers de la ferme, Emanuel Hörler, Christine explique pourquoi le Seebeli s'est joint à la plainte.

"L'ANNÉE DERNIÈRE, À LA PENTECÔTE, UNE GRANDE PARTIE DE NOS CULTURES ONT ÉTÉ GRÊLÉES. Cela a été un choc et m'a fait comprendre à quel point notre alimentation dépend des conditions météorologiques. Un orage peut détruire en quelques minutes les cultures destinées à notre centaine d'abonnés." La grêle et les autres phénomènes météorologiques extrêmes seront de plus en plus fréquents en raison du changement climatique. "Ensuite, le premier choc passé, j'ai pensé aux pays du Sud, qui sont encore bien plus vulnérables que nous. C'est tout notre système alimentaire qui est en jeu."

SELON ELLE, L'URGENCE CLIMATIQUE EST UNE OPPORTUNITÉ pour ne pas chercher que des solutions au niveau individuel, mais d'agir collectivement. "Bien sûr, il est bon de repenser son propre comportement de consommation. Mais en même temps, nous avons besoin d'un changement systémique", dit Christine. "Je m'inquiète de savoir si, vu l'urgence, nous trouverons assez rapidement des solutions socialement acceptables." Mais pour eux deux, la plainte est définitivement un pas dans la bonne direction. Les agriculteurs et agricultrices devraient attirer l'attention sur les dommages subis à cause du changement climatique. Emanuel ajoute: "Nous devons enfin comprendre que protéger la nature et les êtres humains, c'est la même chose".

POUR OBTENIR DES RÉSULTATS CONCRETS, il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur le Seebeli. Emanuel s'est mis au jardinage en tant que membre de l'association Solawi. Ce biologiste de formation s'est perfectionné dans le jardinage solidaire et a par exemple contribué de manière déterminante à la création d'un verger et d'une simulation de cavité d'arbre pour les oiseaux cavernicoles à la ferme. "Nous pouvons chercher des solutions à petite échelle ici, à la ferme", dit Emanuel. "Dans dix ans, nous aurons au moins cinquante arbres fruitiers, qui resteront pour de nombreuses générations. D'une certaine manière, on continue à avancer." Il faudra attendre les prochaines semaines et les prochains mois pour savoir ce qu'il adviendra de l'action climatique des paysannes et des paysans et ce qu'elle pourra apporter. •

¹ Voir par ex.: www.kleinbauern.ch/klimaklage

POUR RESTER INFORMÉ :
www.avocatclimat.ch

MON QUOTIDIEN DE PAYSANNE, ENTRE RÊVES ET RÉALITÉ

Johanna M.*, 29 ans, nous présente sa vie de paysanne et ses aspirations, au sein d'une ferme bio avec grandes cultures, production laitière et vente directe.

En tant que mère de deux jeunes enfants et épouse d'un agriculteur, j'ai un quotidien très varié. J'aime ma fonction de "maman" avec tout ce que cela implique. Les tâches ménagères en font partie, mais ne comptent pas parmi mes activités préférées. Je préfère travailler dehors au jardin potager ou faire du pain et de la tresse. Dans notre ferme, j'ai pu réaliser mon rêve d'avoir un local de transformation. J'y fais chaque semaine du pain et des tresses sur commande. Un autre rêve serait d'avoir mon propre magasin à la ferme. Mais c'est moins réaliste, car nous habitons un peu en dehors de notre village. Je livre donc nos produits dans les communes voisines. Donner le lait aux veaux fait également partie de mes tâches quotidiennes. La plupart du temps, mon mari et mon beau-père s'occupent du reste des travaux à l'écurie, comme sortir le fumier, nourrir et traire les vaches. **Mon souhait serait qu'à l'avenir, je puisse de temps en temps échanger les tâches avec mon mari. Je pense que ce serait un enrichissement pour toute la famille si, par exemple, nous échangions nos rôles une fois par semaine pendant l'heure de la traite.** Cela me permettrait d'aller tranquillement à l'écurie, pour sortir le fumier, donner à manger et traire. Cela représenterait pour moi un travail plus physique que d'habitude et me changerait des tâches ménagères et de la garde des enfants. En même temps, je sais que les enfants s'amuseraient énormément avec leur papa. Pour mon mari aussi, ce serait l'occasion de sortir un peu de son travail quotidien "normal" et de profiter simplement du temps passé avec les enfants. De plus, il aurait un meilleur aperçu de mon travail quotidien, et moi aussi. Je vois dans une ferme un grand potentiel pour une répartition flexible des rôles. Pour cela, il faut simplement que l'homme et la femme aient la volonté et la flexibilité nécessaires. Je suis heureuse de pouvoir vivre dans une ferme où une femme a de grandes possibilités de réaliser ses propres projets et idées. •

* Nom modifié par la rédaction

NOS SOUHAITS

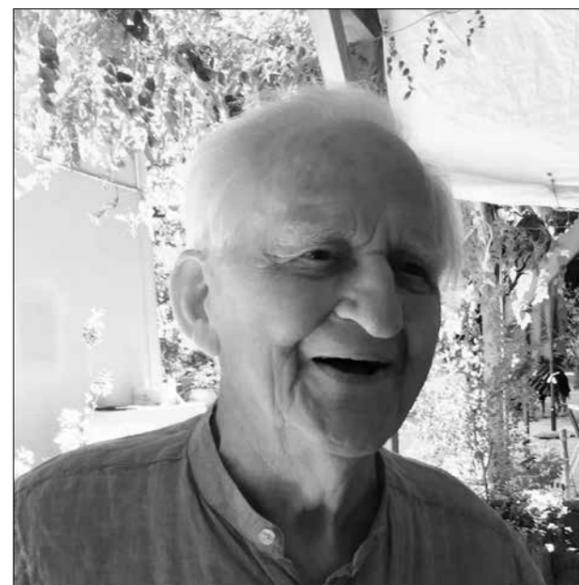
Je souhaite que nos souhaits ne restent pas lettre morte, mais que nous les défendions et que nous luttions pour qu'ils se réalisent. "Les femmes qui ne demandent rien sont prises au mot - elles n'obtiennent rien". Simone de Beauvoir. Ulrike

NOS SOUHAITS

Je souhaite un air pur, de l'eau propre et nourriture saine, fraîche, savoureuse et nourrissante. Et si possible issue de l'agriculture paysanne locale et avec des prix équitables pour les producteur-rices. Christine

HOMMAGE À WILLY STRECKEISEN

ALEXIS CORTHAY
MEMBRE DE LA COMMISSION DE GESTION



Willy Streckeisen nous a quitté le 13 avril 2023 à l'âge de 93 ans. C'est une figure de l'agriculture romande qui s'en est allée. Issue d'une famille paysanne du canton de Bâle, c'est à Genève qu'il consacra l'essentiel de ses forces au service de l'agriculture. Entré comme conseiller à l'Association Genevoise des Centres de Techniques Agricoles (AGCETA), il devait rapidement en devenir le directeur avant d'être appelé à la tête de la défense professionnelle. Directeur de la Chambre Genevoise d'Agriculture, il s'affirma comme un des piliers de la réflexion nécessaire au rôle que doit jouer l'agriculture dans notre société et gagna l'estime de tous-tes par la qualité de ses jugements et son ouverture. Comme l'a souligné un de ses présidents d'alors, John Dupraz, dans son bel hommage lors de la cérémonie d'adieu, il fut la conscience de l'agriculture genevoise.

En effet, Willy Streckeisen avait, outre ses grandes compétences, un sens de l'humain forgé à l'écoute de l'autre et par sa curiosité naturelle à puiser, à toutes les sources d'informations, à toutes les littératures, à toutes les formes d'art pour mieux comprendre le monde dans lequel il vivait. C'est dans l'attention aux plus faibles et dans le souci des plus défavorisés-es que son ambition d'homme fut la plus significative. C'est en cela qu'il s'était engagé, outre ses responsabilités professionnelles, dans l'organisation de l'Aide aux populations de montagne. Un poste qu'il devait remplir bien au-delà de l'âge de la retraite.

Il avait aussi rejoint le Forum Civique Européen, une organisation syndicale luttant pour obtenir des conditions de vie décentes aux ouvrier-ères agricoles et plus particulièrement dans les usines à légumes sous les plastiques d'El Eljido et de Huelva en Andalousie. Il avait sensibilisé son Président John Dupraz et des responsables de la grande distribution d'aller le vérifier sur place avec, entre autres, Raymond Gétaz, Noé Graf et Philippe Sauvin et pilotés par les responsables syndicaux locaux.

Il s'est toujours reconnu dans la vision défendue par Uniterre, voire engagé dans des actions conjointes menées avec elle, en lui reconnaissant une spécificité nécessaire au débat général sur l'agriculture. Longo Maï avait aussi retenu son attention par leur approche et la manière d'appréhender la problématique agricole dans sa dimension sociale et politique. C'est au service d'un projet de développement en Casamance au Sénégal que s'acheva son infatigable engagement.

Homme sobre, mesuré, au rayonnement apprécié de tous ceux qui ont eu la chance de le connaître et de travailler à ses côtés, il a été pour l'agriculture romande une personnalité majeure de son temps. Nous adressons à sa famille notre reconnaissance et notre sympathie sincère. •

Notre société se repose depuis longtemps sur le travail non rémunéré des femmes. Dans l'agriculture, ce ne sont pas seulement les tâches domestiques qui ne trouvent pas toujours une contrepartie en termes de revenu, mais aussi celles dans les champs et dans les écuries.

RECONNAISSONS LE TRAVAIL DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE !

TEA MAFFIOLI
SPÉCIALISTE EN DURABILITÉ

Loi de contribuer de manière accessoire, les femmes sont souvent un pilier fondamental du bon fonctionnement des fermes. Il est donc impératif que le travail des femmes dans l'agriculture soit reconnu en termes économiques, politiques et sociaux.

LE STATUT JURIDIQUE: UNE PARTIE DE LA SOLUTION. De nombreuses femmes travaillant dans l'agriculture sont exposées à la précarité financière. L'obtention d'un statut juridique est une étape fondamentale pour limiter ce risque. Être salariée, cheffe d'exploitation ou co-exploitante entraîne une reconnaissance formelle devant les caisses de compensation, permet de cotiser aux assurances sociales et assure le versement d'un revenu.

MÊME SI CHAQUE SITUATION EST SPÉCIFIQUE, les avantages économiques ne s'arrêtent pas là: dans certains cas, le statut juridique entraîne une meilleure situation fiscale et permet l'accès aux allocations maternité ainsi qu'à certaines assurances et aux paiements directs. Le cadre juridique qui en découle s'avère aussi précieux dans des situations de conflit, de divorce, d'accident ou de décès. Certes, un statut n'évitera pas la douleur et le départ de son propre lieu de vie à la suite d'un divorce – seulement 11 % des exploitations appartiennent entièrement à des femmes¹ – mais il permet néanmoins de s'assurer une meilleure situation financière et une réintégration moins difficile dans le monde du travail.

AU-DELÀ DE L'ARGENT, LA RECONNAISSANCE. Être payé-e pour son travail, c'est une chose. Être reconnu-e, c'en est une autre. Si les enjeux d'une rémunération et d'une protection sociale correctes sont au centre d'une agriculture égalitaire, la valorisation du travail des femmes ne s'arrête pas aux questions économiques. *La société et le monde agricole doivent reconnaître l'importance des tâches traditionnellement exercées par les femmes et les compétences de ces dernières dans des domaines depuis longtemps aux mains des hommes.*

LONGUEMENT OUBLIÉES DANS LES CALCULS DES PAIEMENTS DIRECTS et de fait laissées dans l'ombre, les tâches traditionnellement féminines, et la charge mentale qui en découle, doivent être reconnues en tant qu'activités fondamentales pour la viabilité d'une ferme. Les exploitations ne fonctionnent pas sans des personnes qui prennent soin des lieux de vie, cordonnent les différentes tâches, font preuve de flexibilité face aux besoins de la ferme et assurent une bonne communication entre les divers membres de la famille ou l'équipe de travail.

PROUVER, PROUVER ET ENCORE PROUVER SES COMPÉTENCES. Le nombre de paysannes et d'agricultrices titulaires d'une formation est en constante augmentation, tout comme celui de femmes à la tête d'une ferme. Malgré cette évolution, les professionnelles doivent continuer à faire leurs preuves et démontrer qu'elles sont à la hauteur des hommes, voire parfois meilleures, pour être reconnues. Souvent assignées à des rôles traditionnels qui ne leur correspondent pas ou plus, les femmes doivent parfois renégocier les tâches au sein de l'exploitation. Si l'obtention d'un statut juridique permet une reconnaissance formelle, d'autres efforts doivent être faits pour abattre les stéréotypes sexistes et promouvoir une agriculture qui permette aux femmes d'être libres et de pouvoir exercer leur métier selon leurs propres aspirations.

CRÉER DE NOUVELLES IDENTITÉS PAYSANNES. Être moins payée, rabaisée ou sexualisée juste parce que l'on est une femme

est une réalité qui concerne tous les domaines sociaux, et le milieu agricole ne fait bien sûr pas exception. L'égalité de genre passera aussi par la construction de nouvelles et multiples identités qui n'obligent ni à des rôles prédéfinis, ni à une seule vision de l'agriculture. Le monde politique et les institutions agricoles doivent aussi y prendre part en créant des espaces de parole dédiés aux femmes, en mettant en place un droit foncier qui facilite l'accès à la terre, en proposant des formations qui n'imposent pas une division dualiste des tâches et en promouvant une politique agricole qui permet des modèles variés, où la maternité et la force physique ne constituent plus des obstacles.

DE MEILLEURS REVENUS POUR PLUS D'ÉGALITÉ. La main d'œuvre non-rémunérée, constituée en grande partie par des femmes, permet une plus grande résilience des exploitations agricoles dans un contexte économique défavorable. *Difficile donc d'imaginer une égalité de genre sans de meilleurs revenus pour l'ensemble des fermes.* Une agriculture équitablement rémunérée, une meilleure communication entre ville et campagne et des politiques qui réglementent la concurrence déloyale de la grande distribution semblent donc des prérequis essentiels pour atteindre l'égalité de genre et reconnaître enfin le travail des femmes dans l'agriculture à sa juste valeur. •

SOURCE:

1 Pourcentage issu du rapport de l'étude 2022 "Les femmes dans l'agriculture", p.11, publié par AGRIDEA et mandaté par l'Office Fédéral de l'Agriculture.

ET COMMENT C'ÉTAIT AVANT ?

ULRIKE MINKNER
PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Pour mieux comprendre la situation des femmes sur les fermes il y a 50 ans, j'ai soumis mes questions à une paysanne à la retraite. Je l'appelle Jeannette dans cette interview.

JEANNETTE A 79 ANS et elle vit dans le Jura bernois. Elle est née à la ferme de ses parents et elle y a grandi avec ses frères et sœurs. Au sujet de son enfance, elle me raconte: "Nous étions toujours de la partie et dès qu'on savait marcher, nous avons participé aux travaux. D'abord, pour jouer, ensuite – à environ huit ans – pour de vrai. Le matin, nous aidions au ménage ou à l'étable pour traire et sortir le fumier. J'ai nettoyé, cuisiné, fait les foin." Et tout ça avant et après l'école et pendant les vacances, naturellement. Sur le long chemin d'école, ils y allaient à pied, à vélo, avec la luge ou les skis. "Mon petit frère était le petit dernier un peu gâté et je l'ai souvent pris à l'école sur le porte-bagages de mon vélo."

APRÈS LES NEUF ANS D'ÉCOLE OBLIGATOIRE, Jeannette a commencé à travailler à l'extérieur: nettoyage, lavage, jardinage, service au restaurant. Son salaire était de 90 francs par mois. Une partie de ce salaire allait à ses parents pour le gîte et le couvert. Jeannette se souvient: "Une fois, j'ai acheté un nouveau manteau à ma mère avec mon salaire, un manteau vert, et elle était très contente. Elle n'avait pas d'argent pour ce genre de choses." Elle garde un bon souvenir du temps de sa jeunesse. À 21 ans, elle s'est mariée avec un homme qu'elle a rencontré pendant son travail au restaurant. Elle a emménagé chez lui. "Là-bas, il y avait mon mari et sa maman, donc, ma belle-mère. Elle était heureuse de voir arriver une jeune femme et elle s'est retirée du travail. Lorsqu'elle est tombée malade et qu'elle était alitée, je l'ai soignée pendant 11 ans jusqu'à sa mort: l'habiller, lui faire sa toilette, la soigner, 24 heures sur 24, tous les jours."

LE TRAVAIL SUR LA FERME DE SON MARI ÉTAIT DUR. Jeannette a participé à tous les travaux, de 5h15 du matin jusqu'au coucher à 21h. En parlant de difficultés, elle se souvient notamment du service militaire de son mari: "Je devais tout faire toute seule, l'étable, le ménage, tout. C'était vraiment dur, mais c'était la même chose pour toutes les paysannes, je ne veux pas m'en plaindre." Lorsque son fils était assez grand, Jeannette voulait de nouveau travailler à l'extérieur et gagner son propre argent, et elle a su s'imposer face à son mari. *Qu'a-t-elle fait avec son salaire? "La plupart du temps, je l'ai investi à la ferme, pour acheter des machines, par exemple. Et aux heures de traite, je devais être à la maison, bien entendu."* Quels étaient les travaux les plus durs? "L'ensilage, parce que c'est très long et lourd et je devais le rentrer à la fourche. Et les soins quotidiens à ma belle-mère, parce que j'étais seule responsable." J'ai aussi demandé à Jeannette quels étaient les moments les plus difficiles de sa vie de paysanne. "J'étais toujours triste lorsque nous devions nous séparer d'une vache ou lorsque nous chargions les cochons dans le camion très tôt le matin."

QUELLE EST SON OPINION SUR LA SITUATION DES PAYSANNES D'AUJOURD'HUI? "Je crois que beaucoup de femmes maintiennent leur vie d'avant, leurs amies, leur profession. Et dans une situation comme la mienne, avec une personne alitée, on aurait un service de soins à domicile. C'est très bien." Toutefois, nous constatons ensemble que tout n'est pas plus simple ou plus beau de nos jours. La majeure partie des paysannes ont des contraintes multiples. Mais Jeannette constate une amélioration: les femmes n'acceptent plus tout et elles ont leur propre argent sur un compte à elles. Jeannette n'avait rien qui lui appartenait qu'à elle. Les choses ont déjà beaucoup évolué mais il reste encore du chemin. •

NOS SOUHAITS

En ces temps mouvementés, je souhaite que nous affrontions nos peurs (existentielles) dans la solidarité et la diversité. Et que nous ne laissions aucune place aux actions rétrogrades, à la misogynie, à l'homophobie et à la transphobie. Construisons ensemble la transformation socio-économique et écologique de notre société, de l'espace rural et de nos fermes! Betty

LA CAMPAGNE POUR DES PRIX ÉQUITABLES

Au début du mois de septembre sortira notre numéro spécial sur la campagne pour des prix équitables. Si vous le souhaitez, nous vous envoyons volontiers quelques exemplaires en plus à distribuer à votre entourage, votre famille, vos collègues.

N'hésitez pas à vous annoncer et préciser le nombre de journaux souhaités, d'ici au 15 juillet 2023, à Ulrike, responsable du journal. u.minkner@uniterre.ch

Voici différents témoignages de jeunes mamans du monde agricole, qui vivent des situations bien différentes.

PARENTALITÉ ET AGRICULTURE : LE PARCOURS DE LA COMBATTANTE

ÊTRE MAMAN ET

... VIVRE AVEC UN OUVRIER AGRICOLE

On m'avait prévenu: "Fais attention à ton couple! L'arrivée d'un enfant chamboule énormément l'équilibre du couple!". Combien de fois ai-je entendu cela?

Mon ami est ouvrier agricole dans un domaine viticole. Notre petit garçon, Elia, est arrivé dans nos vies le vendredi 9 septembre 2022, les vendanges commençaient le lundi 12 septembre. Nous avons pu passer les 3 premiers jours tous les trois puis ma mère est arrivée le dimanche soir pour m'aider. Nous n'avons que très peu vu mon ami dans les 15 jours qui ont suivi. Mais ça, je le savais, la naissance tombait en même temps que les vendanges, c'est comme ça, on ne peut pas tout décider et c'est aussi ce qui rend la vie belle et mystérieuse!

Nous avons déménagé sur le domaine viticole en janvier 2023. Au moins, désormais, mon ami a les trajets en moins de faire (jusqu'à 25 min. matin et soir).

J'ai beaucoup géré pendant mes 4 mois de congé maternité, ça ne me dérangeait pas, on va dire que j'avais du temps! Mais arrive la reprise du travail à Uniterre en janvier – à 50% - répartie sur 3 jours. J'ai donc mon fils à gérer 2 jours par semaine + le week-end. Et là, l'histoire change: je commence à comprendre cette fameuse "charge mentale" dont on m'a tant parlé aussi. Mon fils fait ses nuits – nous avons de la chance – mais c'est moi qui ne dors pas. Je réalise que la situation ne me convient pas, c'est trop. J'aimerais être plus aidé avec le petit par mon compagnon mais c'est compliqué. Mon ami est fatigué et manque d'énergie – à l'heure où j'écris l'article, nous sommes encore en horaires d'hiver! J'appréhende la période des horaires d'été et surtout du samedi matin en plus travaillé. Je dis un jour à mon ami "Mais en fait, ça ne joue pas d'être ouvrier agricole et d'avoir un bébé! Il faudrait que tu puisses travailler moins quelques temps." Est-ce que cela passerait de demander à travailler moins dans ce milieu? Bonne question! De toute façon, nous n'avons même pas essayé car l'autre grand problème est financier: il a un salaire d'ouvrier agricole, je travaille à 50%, je vous laisse imaginer ce que nous avons pour vivre. Alors, certes, nous avons beaucoup d'aides, payons peu d'impôts mais si mon ami devait diminuer son temps de travail, on ne s'en sortirait plus financièrement. C'est le serpent qui se mord la queue... Pour ajouter à cela, nous n'avons, les deux, pas de famille à côté pour nous soulager. Mais tout de même une très bonne amie en retraite qui nous dépanne avec grand plaisir régulièrement – elle se reconnaîtra! – je la remercie immensément.

Résultat: je suis épuisée et insatisfaite de la situation. Certain-es me diront peut-être d'arrêter mon travail mais ça, ce n'est pas possible. J'ai besoin de continuer mon travail à Uniterre, travail qui me passionne et me nourrit énormément. J'ai déjà dû arrêter mes jours à la ferme où je travaillais en maraîchage à la haute saison, ce qui me manque terriblement. Malgré tout l'amour pour mon fils, je ne pourrais pas être que maman et "bobonne" au foyer.

Berthe

... VIVRE DANS UNE FERME COLLECTIVE

Le lendemain de mon accouchement, nous voilà de retour à la maison, à 3 cette fois. Peu avant mon accouchement, la cuisine de la maison d'habitation était encore la cuisine collective, où jusqu'à dix personnes, membres du collectif, bénévoles, ami-es, se retrouvaient pour manger le repas de midi. Branle-bas de combat, peu avant le terme de ma grossesse, l'équipe s'active pour terminer la nouvelle cuisine collective. Elle sera provisoire, mais peu importe, la place, l'énergie physique et sonore visera le calme pour que la nouvelle famille, la mienne, s'installe en douceur. Ce fut le premier cadeau du collectif, si précieux. Le deuxième, ce fut tous les repas préparés pour l'équipe fermière, avec deux assiettes en plus pour nourrir les bouches des deux parents occupés à autres choses que les champs. La force du collectif a été remarquable.

Toutefois, les premiers jours de ce chamboulement de vie passés, je remarque à quel point il sera difficile pour moi de faire un retour vers le collectif. En effet, mon attention et ma priorité ont radicalement changé de route. Le projet fermier est laissé aux mains des autres et mon bébé prendra toute la place, que je le veuille ou non. Pendant ce temps, j'apprends à être maman, et mon bébé évolue, mais est encore loin d'être autonome. J'observe la fourmilière fermière, de loin, avec un sentiment de nostalgie du temps passé dehors, mélangé au soulagement de ne pas m'épuiser physiquement, car, plus, ce ne serait pas possible. Si, une fois le congé maternité passé, je reprends le travail, ce ne sera pas à la ferme, celui-ci m'épuiserait trop en parallèle de mon travail de maman, alors que l'autre, me repose (oui, oui!)... et je souhaite dédier 2 jours entiers de ma semaine à mon enfant. A cela s'ajoute la rémunération, celle qui proviendrait de la ferme passerait en grande majorité dans un système de garde... cela fait peu de sens.

Rien n'est impossible, me direz-vous: travailler avec l'enfant sur le dos (bien que le mien ne tiendrait pas plus d'une heure, et d'ailleurs ce ne serait pas physiologique), partager la garde avec les autres membres (leur exigeant un aspect plus communautaire au passage), ou ne pas travailler à l'extérieur et se contenter d'un salaire minime (en prenant en compte les éventuels frais de garde). Ce sont des choix que je n'ai consciemment pas fait.

Voyons l'avantage ultime d'un projet collectif: même si vous n'êtes pas (entièrement) là, il peut continuer sans vous! Mélodi

NOS SOUHAITS

Je souhaite la vérité des coûts pour les prix des denrées alimentaires. L'exploitation qui détruit l'humus cause des dommages à l'environnement et à la santé et entraîne de plus en plus de catastrophes dues aux intempéries - les coûts induits sont énormes et doivent être répercutés sur le produit! Le bio est alors avantageux! Regula

... CHEFFE D'UN DOMAINE VITICOLE

Après une reconversion professionnelle, je reprends le domaine viticole familiale en 2020. Quelques mois plus tard, je suis enceinte et je vis ces deux expériences nouvelles: la maternité en devenir et le statut d'indépendante dans le milieu agricole. En repensant à ces trois dernières années, je constate qu'il y a beaucoup d'épuisement et de surcharge mentale, mais aussi beaucoup de partage, de joie et de travail achevé. J'ai pu gérer ces deux facettes de ma vie avant tout grâce au soutien de mon compagnon et de notre cercle familial et amical. Lorsque notre enfant est né, mon compagnon s'est arrêté deux mois pour prendre soin de moi et de notre enfant. Par la suite, il a pris en charge une bonne partie des tâches reproductives durant ces dernières années pour que je puisse me concentrer sur la gestion de la vigne et la vinification ainsi que sur les besoins affectifs de notre enfant. Je pense que sans cette vision féministe dans notre couple, qui implique une valorisation des tâches reproductives (faire à manger, les lessives, le ménage, les courses, etc.) cela aurait été très compliqué.

Un autre point qui a été lourd à porter, c'est la pénibilité du travail lorsqu'on est enceinte ou en post-partum. Il y a énormément de choses que tu ne devrais pas faire en tant que vigneronne: plusieurs heures de tracteurs, des livraisons, les travaux de la vigne, etc. Comment faire fonctionner ce domaine durant plus d'un an sans pouvoir réaliser toutes ces tâches? Il va de soi qu'il faut pouvoir déléguer un minimum. Toutefois, en tant qu'indépendante, j'ai droit uniquement aux 14 semaines de congé maternité obligatoire. Le libéralisme suisse ne prévoit pas d'autres options que les assurances privées à un coût mensuel exorbitant pour pallier au manque à gagner. Autant vous dire que de toute façon lorsqu'on est vigneronne, on ne s'arrête jamais vraiment!

En perspective, j'espère vivement que le mince succès des deux semaines de congé paternité ne soit qu'un début et je rêve d'un congé parental d'une année à répartir entre les deux parents ainsi que d'une assurance maladie publique qui prenne en compte également les indépendant-es.

Maryline

NOS SOUHAITS

Je souhaite qu'à l'avenir, davantage de paysannes aient le courage, après un divorce, de continuer à gérer leur ferme sans leur mari, qu'il existe des solutions de co-gérance plus créatives que le mariage ou le concubinage, que davantage de personnes extérieures à la ferme soient intégrées dans les exploitations. Je souhaite que la formation agricole mette moins l'accent sur la mécanisation et le rendement laitier, mais plus sur les liens entre tout ce qui est vivant et sur notre rôle en tant qu'agriculteur-riche dans ce contexte. Selina

DES FERMES AU FÉMININ

VANESSA RENFER

PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

A l'occasion de la grève des femmes, faisons le point sur la situation des femmes dans le paysage agricole suisse. Que font-elles au quotidien, comment sont-elles formées? Comment sont-elles considérées? Plongée au cœur des statistiques.

EN 2022, L'OFAG A MANDATÉ UN INSTITUT afin d'effectuer une large étude sur la situation des femmes en agriculture, à la suite de celles de 2002 et 2012. Il s'agissait d'un questionnaire en ligne qui a été distribué de façon aléatoire à 1500 femmes, en respectant les différentes régions linguistiques, grandeur de fermes et modes de production. 778 questionnaires complets ont été remplis et ont pu être analysés dans le cadre de l'enquête. Par la suite, Agridea a organisé des rencontres afin d'approfondir les différents thèmes.

LES QUESTIONS ÉTAIENT SURTOUT LIÉES À LA POSITION DES FEMMES au sein des fermes dans lesquelles elles évoluent. Les questions de taux d'occupation, de partage des responsabilités, de rémunération et de couverture sociale étaient au cœur de l'enquête. Preuve de l'évolution de la société, certaines questions ont été précisées d'une enquête à l'autre, car des points qui n'étaient tout simplement pas mentionnés, en 2012 par exemple, sont devenus des préoccupations centrales en 2022. La périodicité de l'enquête permet de constater de réels progrès quant au statut de la paysanne, et de nombreux graphiques montrent l'évolution réjouissante des modes de vie.

RÔLE TRADITIONNEL EN ÉVOLUTION. Toutefois, la paysanne se perçoit encore très majoritairement comme une épouse et une mère au foyer. Elles sont près de 50% à se définir ainsi. Ce pourcentage tend cependant à diminuer au fil des enquêtes. Les rôles de femme active et de cheffe d'exploitation ont à l'inverse pris plus de place, et le statut de co-exploitante a été ajouté dans le questionnaire de 2022. Néanmoins, pour plus de la moitié des cas encore, la femme n'est pas propriétaire de l'exploitation dans laquelle elle travaille.

AU NIVEAU DE SON STATUT JURIDIQUE, on remarque ici aussi une évolution positive. Elles sont plus nombreuses à être effectivement cheffe d'exploitation, déclarée en tant que telle auprès des services compétents. Et la notion d'employée rémunérée a été objectivement ajoutée à l'enquête de 2022, tandis qu'en 2012, il s'agissait d'une notion plus subjective: la femme évaluait son statut juridique. De plus, aucune distinction n'était faite entre le travail rémunéré et non rémunéré des membres de la famille. L'évolution est prudente, mais elle est bien réelle. A la question de la gestion de la ferme, plus de la moitié des femmes ont répondu que cela se faisait en commun avec leur partenaire, et le plus souvent sans convention écrite. Le partage des responsabilités et la prise de décision commune sont les avantages les plus fréquemment cités quant à ce choix. Toutefois, la difficulté de concilier les responsabilités induites par la gestion d'une ferme et la vie familiale reste un frein pour nombre de personnes interrogées. Certaines femmes ont également exprimé le souhait que la formation du brevet de paysanne soit plus perméable avec celle du brevet d'agriculteur-riche, afin de favoriser la dynamique des rôles.

CHARGE DE TRAVAIL IMPORTANTE. La plupart des femmes interrogées ont leurs propres revenus. Ils peuvent provenir d'une activité salariée en dehors de l'exploitation, et/ou du travail rémunéré à la ferme. Elles sont nombreuses à être responsable d'une branche d'activité de la ferme, le plus souvent celles en lien avec la vente directe, l'accueil à la ferme ou l'élevage de petits animaux. En parallèle, plus du tiers des femmes estiment que le revenu total de leur famille s'est amélioré au cours des 10 années écoulées. L'amélioration du revenu purement agricole en est un facteur, mais il est loin d'être le seul.

L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE À L'EXTÉRIEUR permet à la femme de maintenir un pied dans son milieu professionnel, de sortir du quotidien de la ferme et de disposer de son propre argent. Il améliore également sa couverture sociale. Mais bien souvent (pour 37% des femmes interrogées), ce revenu supplémentaire est tout simplement une nécessité pour faire vivre la famille. Cette

réalité vient ajouter une 3ème casquette aux femmes qui sont déjà très largement sollicitées.

POUR REPRENDRE LE THÈME DE LA COUVERTURE SOCIALE, les femmes saluent le fait que cela ait été thématiqué dans le cadre de la PA 22+, sans toutefois être toujours d'accord sur les modalités. La diffusion des informations est nécessaire et a vraiment permis d'amener le débat au sein des familles. L'assurance-maternité, qui découle d'un travail déclaré, fait bien évidemment partie des avantages principaux que les femmes perçoivent à la suite de l'acquisition d'un salaire.

EN TERMES DE CHARGE DE TRAVAIL, celle-ci a augmenté principalement en ce qui concerne les tâches liées à la ferme d'une part (administration, comptabilité, écurie et champs), et le temps consacré à l'activité salariée hors exploitation. Cela s'est fait au détriment des tâches effectuées dans le cadre du ménage. Paradoxalement, en majorité les femmes déclarent disposer de suffisamment de temps pour elles: pour des hobbies, pour leur couple, pour participer à la vie associative.

LES QUESTIONS DE POLITIQUE AGRICOLE, et l'incompréhension de certaines parties de la population quant à l'activité agricole, l'image que la société peut avoir de l'agriculture, sont parmi les plus grandes sources d'inquiétude. La charge de travail est également citée.

IL SERAIT FINALEMENT TRÈS INTÉRESSANT de poser les mêmes questions à l'ensemble des personnes actives en agriculture, et pas seulement les femmes. Dans une perspective d'égalité que nous visons, hommes et femmes devraient pouvoir s'exprimer sur les sujets évoqués ici. Cela susciterait débats et réflexions au sein des familles et dans la société. •

POUR VOS DONS

Coordonnées bancaires

Banque Raiffeisen Broje Vully Lacs
1564 Domdidier
CCP de la Raiffeisen 17-1378-2

IBAN : CH23 8080 8002 5119 3914 1

UNITERRE, av. du Grammont 9 - 1007 Lausanne

UNITERRE est reconnu d'utilité publique par les autorités fiscales du Canton de Vaud. Vous pourrez déduire de vos impôts tous vos dons à Uniterre. MERCI !

Maurus Gerber, Président:

maurus.gerber@bluewin.ch, Tel. 081 864 70 22

Philippe Reichenbach, Vice-Président:

boisdarbre1971@gmail.com, Tel. 079 640 89 63

LE COURRIER

**Votre
abonnement,
la garantie
d'un média
indépendant**

**Essai Web
2 mois: CHF 19.-**

www.lecourrier.ch

AGENDA

Invitation au Tour de la Gurzelen, Bienne

Mercredi 28 juin 2023, 18h00 – env. 21h00

Inscription: www.nourrir-la-ville.ch/events/invitation-au-tour-de-la-gurzelen/

1er août Brunch

Si vous prévoyez d'organiser un brunch du 1er août chez vous, merci de nous contacter à b.darras@uniterre.ch.

Action de lancement pour notre campagne "Prix équitables, maintenant !"

17 août 2023, 10h, rendez-vous sur la place fédérale à Berne. Mobilisons-nous pour exiger des prix équitables qui couvrent les coûts de production et des filières transparentes !

Marché à Bio Saignelégier

16.9.-17.9.2023,

Plus d'informations: www.marchebiojura.ch/

Marché Bio à Fribourg

23 septembre 2023, place Georges-Python

Semaine du Goût

L'édition 2023 de la Semaine du Goût se tiendra du 14 au 24 septembre,

Agenda complet sur notre site

www.uniterre.ch/actions/agenda

Le délai du journal N° 4 : 10.7.2023

Prochaine réunion du comité Uniterre: 29 Juin

LES SECTIONS D'UNITERRE

Neuchâtel Philippe Reichenbach 079 640 89 63

Genève Ruedi Berli 078 707 78 83

Fribourg Laurent Curty 079 508 86 35

Vaud André Muller 021 652 75 50

Jura/Jura bernois Christine Gerber 032 484 02 41

Chablais Pierre Moreillon 024 499 21 17

Valais contact: Bureau Uniterre

Deutschschweiz Katharina Schatton 078 740 17 89

IMPRESSUM

Secrétariat / Publicité

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,
021 601 74 67 www.uniterre.ch info@uniterre.ch

Rédaction

Ulrike Minkner, u.minkner@uniterre.ch
Alberto Silva, a.silva@uniterre.ch

Editeur, Abonnements et changements d'adresse

Claude Mudry, c.mudry@uniterre.ch
Syndicat Uniterre, Bellevaux 50, 2518 Nods

Traductions

Stefanie Schenk
Bureau Uniterre

Photographies / Images

Eric Roset 1
Bureau Uniterre 4
Commission Femmes 2

Edition photographies / images

Markus Schönholzer

Imprimerie

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.